

Bibliothécaires et archivistes, regards croisés sur un tandem engagé



Coordination :

Alexandre Chevaillier

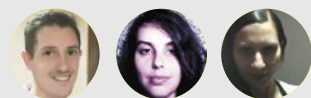
Responsable de la bibliothèque
des Archives départementales
de Meurthe-et-Moselle

Lucile Schirr

Chargée d'archives de l'université
de Strasbourg et présidente
de la section Aurore

Sabine Souillard

Responsable de la bibliothèque
des Archives départementales
de Seine-Saint-Denis



Introduction

Des archivistes en bibliothèques, des bibliothécaires en Archives, des services qui combinent archives et documentation, de quoi nous faire perdre la tête. Pourtant, ces deux métiers si singuliers parviennent à conjuguer leur savoir-faire, leur expertise et à croiser leurs regards sur la donnée documentaire. Car quel que soit le document à collecter ou à sélectionner, à trier ou à traiter, à inventorier ou à cataloguer, à indexer, à valoriser et *in fine* à communiquer, l'archiviste-bibliothécaire sera toujours sollicité par son service et ses publics. Il semble transposable d'un lieu à l'autre, autant en bibliothèque qu'en archives car *a contrario* des idées reçues, la complémentarité et la convergence prévalent sur la concurrence et la divergence. N'est-ce pas que les documents, charte ou ouvrage, rapport ou brochure, tract ou périodique, affiche ou manuscrit se parlent, se rencontrent et se font signe au-delà du temps et des professions ?

Bâtir des collections et collecter des fonds : une politique documentaire au service des publics

Les politiques d'acquisition en bibliothèques d'archives

La politique d'acquisition en bibliothèques d'archives est protéiforme par ses thématiques, ses typologies et ses modalités d'entrée.

Comme le précise la circulaire DAF/DLL n° 94-992, qui répartit les attributions en matière de conservation du patrimoine écrit entre les services d'archives et les bibliothèques, les bibliothèques d'archives conservent les ouvrages de référence relatifs à l'histoire générale ou locale et des ouvrages complémentaires des fonds conservés par le service.

Cette définition dessine les contours des thématiques retenues pour la politique d'acquisition d'une bibliothèque d'archives en trois volets : les ouvrages du fonds local – toute publication ayant trait au département, les fictions ayant pour sujet le secteur géographique concerné et certains auteurs aux origines locales et à la renommée nationale même si leurs écrits ne sont pas en lien avec le territoire donné ; les ouvrages de référence relatifs à

l'histoire générale – les ouvrages sur l'histoire des institutions, administrations et établissements produisant des archives au niveau local et susceptibles d'être versées, ainsi que des dictionnaires biographiques ; les ouvrages complémentaires des fonds conservés par le service – des ouvrages sur les sciences auxiliaires de l'histoire (paléographie, sigillographie, héraldique, etc.) et des ouvrages généraux sur des thématiques particulières au territoire concerné. Aux Archives départementales de l'Oise, par exemple, sont acquis des ouvrages sur l'histoire de la culture de la betterave (archives de sucreries dans les fonds d'archives privées), sur les papiers peints (archives d'une entreprise de papiers peints en archives privées), sur les forêts (forêts domaniales de Compiègne, Chantilly, etc., archives de l'Office national des forêts), sur la tapisserie (manufacture nationale de la tapisserie de Beauvais, manufacture royale fondée en 1664 par Colbert) ou sur la céramique (tradition multiséculaire du Beauvaisis et du Pays de Bray).

« L'enrichissement des collections des bibliothèques d'archives se concrétise également par la mutualisation des moyens. »

volets : les ouvrages du fonds local – toute publication ayant trait au département, les fictions ayant pour sujet le secteur géographique concerné et certains auteurs aux origines locales et à la renommée nationale même si leurs écrits ne sont pas en lien avec le territoire donné ; les ouvrages de référence relatifs à

La politique d'acquisition des bibliothèques d'archives se distingue de celle des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales non seulement par des thématiques spécifiques, mais aussi par des typologies particulières de documents, notamment relatifs à l'histoire locale. En plus des traditionnels livres, livres anciens, périodiques (revues et journaux locaux), documents multimédias (DVD, CD-Rom, cassettes audio et vidéo) et électroniques (périodiques électroniques et sites Internet) s'ajoutent en bibliothèque d'archives trois grandes familles de documents spécifiques.

- Les publications administratives officielles locales et nationales : rapports d'activité, rapports annuels, etc. d'organismes publics, codes, textes législatifs.
- Les documents non édités : littérature grise (documents internes produits par une administration, une association, une entreprise, etc.), mémoires d'étudiants, écrits d'érudits.
- Les documents éphémères (à tirage limité) : prospectus, brochures, règlements intérieurs, catalogues commerciaux, bulletins municipaux, religieux, d'entreprises, d'associations, annuaires de particuliers, professionnels et administrations.

Toutefois, certaines typologies rencontrées en bibliothèques traditionnelles sont exclues de la politique d'acquisition de la bibliothèque des archives, car elles sont conservées dans des séries d'archives, comme les fonds iconographiques conservés en série Fi.

La mise en œuvre de la politique d'acquisition se traduit par une importante veille et prospection documentaires : alertes sur Internet sur des sites de ventes en ligne et de libraires, dépouillement de catalogues papier et électroniques de libraires et de vente aux enchères, de la presse locale et des bibliographies des périodiques locaux et nationaux. L'enrichissement des collections des bibliothèques d'archives se concrétise également par la mutualisation des moyens avec les archivistes (bulletins municipaux ou autre documentation peu diffusée récupérés au moment des collectes) ainsi qu'avec les bibliothèques traditionnelles ou divers établissements (chambre de commerce et d'industrie, école d'ingénieurs en agronomie et géologie). En effet, lors des opérations de désherbage de ces établissements, les documents (livres, brochures, périodiques et journaux locaux) peuvent être transférés à la bibliothèque des Archives départementales dans le cadre de partenariats formalisés (plan de conservation partagé des périodiques avec signature d'une convention) ou de don de documents.



Morgane Robquin

Responsable de la bibliothèque,
de la presse et des fonds iconographiques
Archives départementales de l'Oise



Diversité des thématiques et des typologies
aux Archives départementales de l'Oise

© Stéphane Vermeiren/Archives départementales de l'Oise

La bibliothèque et les Archives au sein du grand équipement documentaire du campus Condorcet : des ressources au service de la recherche

Depuis la fin du mois d'août, le campus Condorcet est ouvert ! Cette cité des sciences humaines et sociales, installée sur deux sites qui poursuivent leur construction (Porte de la Chapelle et Aubervilliers), a pour ambition de doter les sciences sociales d'une nouvelle infrastructure de recherche et de formation à la recherche, comportant l'ensemble des installations nécessaires à la réussite des étudiants comme au succès des chercheurs. Au cœur de ces équipements mutualisés figure le grand équipement documentaire (GED), qui comprend un centre d'archives des sciences humaines et sociales.



Le grand équipement documentaire (GED) – campus Condorcet
© Agence Élisabeth de Portzamparc

À son ouverture début 2021, le GED mettra à disposition du public près d'un million de documents, dont 80 % en accès libre. Aux ouvrages, revues, documentation numérique, photographies, thèses, etc. qui constitueront les bases de ce libre accès, il faut ajouter quelque cinq kilomètres linéaires d'archives qui seront communiquées dans un espace de consultation encadrée. Certains fonds ont d'ailleurs déjà rejoint le GED qui, en attendant la fin de la construction de son bâtiment, s'organise pour une période « hors les murs ». Depuis octobre 2019 et jusqu'à l'ouverture du GED, une partie des archives dont les inventaires sont publiés dans Calames (catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur) sont communicables au sein du grand équipement documentaire « hors les murs ».

L'interaction entre archives et bibliothèque au sein du GED se matérialise d'ores et déjà par l'utilisation d'espaces communs de mise à disposition de ressources : le GED permet ainsi d'accueillir

et de proposer à l'étude les papiers d'un chercheur ainsi que sa bibliothèque de travail. L'ambition est plus large, puisqu'il s'agit de préserver, mettre à disposition et d'exploiter ensemble fonds d'archives et collections d'imprimés associées. Cette volonté se traduit par une organisation qui favorise la mutualisation des compétences communes à la gestion des livres, des archives et de toutes autres ressources documentaires.

Ainsi, l'équipe du GED se constitue à la fois de documentalistes, d'archivistes et de bibliothécaires qui mettent à profit les quelques mois avant l'ouverture du bâtiment pour créer des synergies et formations professionnelles communes. L'offre de service du GED se construit autour de ce prérequis : associer pour les usagers, la consultation des documents édités et celle des archives de la recherche, ainsi que les services qui leur sont associés. Il s'agira par exemple de projets mixtes de numérisation et de valorisation, mais aussi de mutualisation des outils de diffusion et de recherche dans les fonds et collections. Le GED proposera en outre un soutien à la recherche par l'accompagnement de projets en humanités numériques.

Cette interaction se traduira également nécessairement dans la politique de collecte, en cours de définition. Cette politique répondra à trois contraintes. Le préalable : un ensemble de fonds d'archives riche, fruit d'une grande diversité de pratiques professionnelles et de méthodes de collecte variées. Ensuite, la mission principale affectée au service : préserver la trace des activités des unités et équipes de recherche et la mémoire de la communauté scientifique du campus. Enfin, son organisation : il doit ainsi contribuer à la richesse et à l'originalité de l'offre documentaire du GED, et inscrire en complémentarité la politique documentaire des collections acquises et celle des fonds d'archives collectés.



Goulven Le Brech
Responsable du service des archives
GED – campus Condorcet



Margot Georges
Responsable du service des archives
École pratique des hautes études



Pour rédiger cet article nous nous sommes largement appuyés sur les archives d'Elydia Barret, chargée de mission archives scientifiques du campus Condorcet de 2014 à 2019.



Liste des onze établissements du campus Condorcet

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- École nationale des chartes (ENC)
- École pratique des hautes études (EPHE)
- Fondation maison des sciences de l'homme (FMSH)
- Institut national d'études démographiques (INED)
- Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Université de Paris 3 Sorbonne nouvelle
- Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis
- Université de Paris 10 Paris-Nanterre
- Université de Paris 13 Paris Nord

L'irréductible imbrication entre archives et imprimés

Travaux universitaires, monographies locales, imprimés édités ou commandés par les administrations (rapports, bulletins, études, etc.), tels sont les documents hybrides conservés dans les bibliothèques d'archives comme dans les versements. Relevant de la littérature grise, des publications officielles, de l'édition administrative ou à compte d'auteur, réunis par leurs circuits éditoriaux, leur faible diffusion et un repérage difficile, ils sont consubstantiels à l'activité administrative ou personnelle, dont ils sont le support ou le produit. Ce matériau au statut incertain est aujourd'hui repérable et valorisable via le web sémantique, en témoignent la numérisation en cours des rapports du SIAF ou l'appel à signalement des anciennes thèses de l'École nationale des chartes.



Sylvie Le Goëdec
Archiviste, bibliothécaire
Service de la bibliothèque
Archives nationales



Bibliothécaires d'archives, l'AAF peut vous former !

Conscient des enjeux de la gestion d'une bibliothèque en service d'archives, le centre de formation de l'AAF organise chaque année une formation intitulée « Gérer une bibliothèque en service d'archives ». D'une durée de trois jours, cette formation aborde les missions d'un tel service, les choix en matière de politique documentaire, le catalogage et l'indexation, mais aussi la conservation préventive et la valorisation du fonds documentaire. Une visite au sein d'une bibliothèque en service d'archives est également prévue. Si vous désirez des informations complémentaires, n'hésitez pas à me contacter [formation@archivistes.org – 01 46 06 40 30].



Claire Larrieux
Responsable du centre
de formation de l'AAF

Les pratiques de la fonction archives en bibliothèque au sein de la section Aurore

La section Aurore, aux visages multiples, compte parmi ses membres des archivistes rattachés à un service de bibliothèque ou à un service commun de documentation.

En vue de la rédaction de ce dossier, une enquête en dix-huit questions sur les pratiques de la fonction archives en bibliothèque a été relayée via la liste de diffusion de la section Aurore. Quatorze réponses ont été collectées, permettant d'identifier de grandes tendances, mais aussi de mettre en exergue des spécificités. Les thématiques abordées au sein du questionnaire sont les suivantes : collecte d'archives, partage de locaux, progiciels métier, visibilité de la fonction

au sein de son institution et auprès des usagers, entrée dans l'ère numérique.

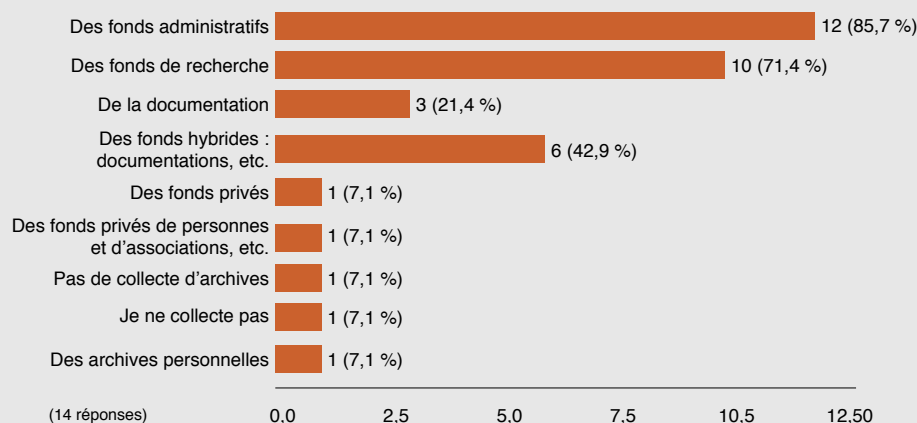
L'intégralité des résultats du questionnaire sera diffusée auprès des membres de la section Aurore. Pour cet article, le choix a été fait d'effectuer un focus sur les pratiques de collectes d'archives en bibliothèque. Laissons les réponses des interrogés parler d'elles-mêmes.



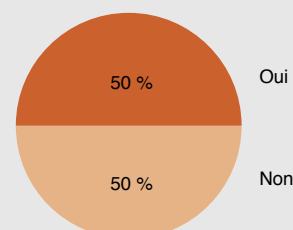
Lucile Schirr
Chargée d'archives
Université de Strasbourg
Présidente de la section Aurore

Collecter des fonds d'archives en bibliothèque

Vous collectez :



Estimez-vous que votre rattachement en bibliothèque influence votre politique de collecte des fonds ?



Enjeux : cohabiter et valoriser

La synergie entre bibliothécaires et archivistes à Angers

Au sein de la bibliothèque universitaire d'Angers, qui abrite le Centre des archives du féminisme (CAF) et des fonds spécialisés originaux, la collaboration entre bibliothécaires et archivistes a vocation à se renforcer et à se renouveler.

Depuis les années 1990, la bibliothèque universitaire d'Angers conserve des archives littéraires originales, collectées grâce à la ténacité du premier directeur, passionné d'archives et de manuscrits. En 2000, ce conservateur des bibliothèques a soutenu avec enthousiasme la création du CAF par convention de partenariat entre l'université d'Angers et l'association Archives du féminisme.



Étudiants classant des archives à la bibliothèque universitaire d'Angers, le 3 avril 2017

© Charly Jollivet

Faire vivre des fonds d'archives privées au sein d'une bibliothèque n'est cependant pas évident, car cela ne constitue pas la priorité de ses missions.

Si la responsable des fonds spécialisés et du CAF supervise la chaîne de traitement des fonds, elle s'occupe aussi du prêt entre bibliothèques et dirige, à intervalles réguliers, l'une des deux bibliothèques universitaires d'Angers.

L'aménagement de la salle de consultation et de l'espace de tri des archives est régulièrement réinterrogé. La première, prioritairement réservée à la consultation des fonds d'archives par les chercheurs, reste disponible aux autres usagers de la bibliothèque universitaire d'Angers. Le second, dédié au classement des archives, sert aussi de salle de travaux dirigés pour l'initiation au classement archivistique et la présentation des livres anciens de la bibliothèque universitaire. Un audit récent des étudiants de deuxième année du master « Archives » de l'université d'Angers propose des pistes d'amélioration de l'accueil des chercheurs pour la consultation des fonds.

Seules trois bibliothécaires ont été formées au classement des archives et elles ne peuvent prendre en charge le traitement de tous les fonds régulièrement

accueillis. Il s'avère indispensable d'y associer la filière « Archives » de l'université d'Angers, qui a tout à gagner à exploiter ce matériau archivistique riche et renouvelé. Durant leurs stages, les étudiants de ce master peuvent classer des fonds de la bibliothèque universitaire. Ils sont encadrés par une enseignante archiviste, qui s'attache au respect des techniques et des normes archivistiques, et par la responsable des fonds spécialisés et du CAF, qui les accompagne dans l'encodage des instruments de recherche dans Calames (catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur) et veille à faciliter pour les chercheurs la compréhension des producteurs et des fonds.

Les étudiants de la filière « Bibliothèques » classent de préférence des papiers d'écrivains et des fonds féministes au contenu essentiellement documentaire, moins attractifs pour les archivistes. Dans le cadre de travaux pratiques, ils traitent en groupes des fonds littéraires ou féministes peu volumineux. Ils mènent également à bien des chantiers de catalogage de bibliothèques personnelles d'auteurs ou de féministes, collectées en complément des archives.

Bibliothécaires, chercheurs et archivistes sont par ailleurs parties prenantes de la valorisation scientifique des archives quand ils concourent à l'organisation d'expositions et de colloques, collaborent à des publications universitaires, prêtent des archives à d'autres institutions ou participent à des projets d'humanités numériques.

La bibliothèque universitaire d'Angers explore d'autres formes de dialogue entre bibliothécaires et archivistes. La directrice a obtenu le rattachement de l'archiviste de l'université au service commun de la documentation. L'équipe dédiée au traitement des archives administratives, scientifiques et pédagogiques de l'université participe, avec les bibliothécaires chargés des fonds spécialisés et du CAF, à un groupe de travail visant à partager des informations et des conseils et à mutualiser les services.

Bien d'autres pistes restent à inventer pour renouveler le partenariat entre bibliothécaires et archivistes.



France Chabod

Responsable du Centre des archives du féminisme, des fonds spécialisés et du prêt entre bibliothèques
Université d'Angers

Le service de la documentation patrimoniale de la DRAC Grand Est : entre archives et documentation

Né en 2016 lors de la nouvelle organisation territoriale, le service est issu des trois anciens centres de documentation d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine. Il est en charge de la documentation et des archives du pôle patrimoine de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est. L'article traitera plus spécifiquement de l'exemple du site de Strasbourg, où la documentation patrimoniale existe depuis une dizaine d'années.

Le service de la documentation gère essentiellement les fonds de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) et du service régional de l'archéologie (SRA), regroupés au sein du pôle patrimoine. Les activités de ces services génèrent une documentation importante et riche de son contenu.

Les dossiers de protections immeuble et objet

Chaque édifice ou objet protégé fait l'objet d'un dossier unique qui montre sa valeur patrimoniale, comprenant une partie administrative et une partie documentaire.

La documentation travaux

Il s'agit des études préalables et postérieures à l'entretien ou à la restauration d'un édifice protégé. Elle concerne également des analyses de bâti, des bilans sanitaires etc. permettant de suivre l'évolution d'un édifice architectural.

La carte archéologique

Ces dossiers communaux regroupent l'ensemble des sources et documents renseignant les entités archéologiques inventoriées sur le territoire.

Les rapports de fouilles archéologiques

Ils sont réalisés par l'opérateur chargé de la fouille puis transmis au SRA au maximum deux ans à la clôture de celle-ci.

Les archives de fouilles

Toute la documentation scientifique produite sur le terrain et post-fouille est également versée au SRA.

Par ailleurs, le service de la documentation est en charge d'un fonds graphique et photographique constitué lors de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle. *Le Denkmalarchiv* est une sorte d'inventaire du patrimoine régional qui a continué d'être alimenté par les services successifs jusque dans les années 1980. Le service de la documentation traite également les archives administratives propres au pôle patrimoine. Tous les fonds décrits précédemment ainsi qu'une bibliothèque archéologique ont pour la plupart été regroupés dans le centre de documentation de la DRAC depuis 2013 et sont accessibles au public trois jours par semaine.

Cette documentation à caractère hétérogène présente une forte valeur historique pour documenter le patri-



© Domaine Public

« Cette documentation à caractère hétérogène présente une forte valeur historique pour documenter le patrimoine régional. »

moine régional. Composée de documents administratifs, scientifiques et techniques, d'archives et de documents patrimoniaux, elle se présente sous de multiples formats et supports. Cette hétérogénéité pose à la fois la question de la conservation et de la description des documents. Récemment, le stockage des collections a été réorganisé et des rayonnages mobiles s'ajoutent aux étagères initiales et aux bacs de

la carte archéologique. Ce mobilier permet de rationaliser l'espace au mieux. Les documents de grands formats sont conservés dans des meubles à plan en dehors du centre de documentation.

Ces fonds acquièrent pour partie le statut d'archives et, conformément à la réglementation,

celles-ci sont versées aux Archives départementales à l'issue de leur durée d'utilité administrative.

Depuis plusieurs années ces fonds sont numérisés et inventoriés et les objets numériques sont liés aux notices. Les instruments de recherche, convertis en XML-EAD, sont versés dans une base de données unique consultable depuis les trois sites de la DRAC. Elle offre une interrogation transversale des fonds de la CRMH et du SRA.

L'objectif du service est de déployer ce travail sur les sites de Châlons-en-Champagne et de Metz et de proposer d'ici quelques années une vision d'ensemble des ressources patrimoniales de la DRAC du Grand Est.



Cécile Courtaud

Responsable du service de la documentation patrimoniale DRAC du Grand Est

Des bibliothèques d'archives informatisées par des logiciels adaptés ?

La bibliothèque d'archives du Val-d'Oise s'informatise dès 2002 avec Multilis puis en 2010 avec Aloes, des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) développés par la société Archimed.

Aloes offre plusieurs modules utiles à la gestion de la bibliothèque d'archives (acquisition, gestion des périodiques, statistiques, contrôle bibliographique, circulation). Cependant, ce logiciel a ses limites : il n'est pas paramétrable et la recherche en *full web* est impossible. Le marché public arrivant bientôt à son terme, la question se pose de la pertinence de conserver ce logiciel. Une réflexion est actuellement engagée : pour aller vers une solution couplant un SIGB et une plateforme de services, pour répondre aux évolutions de la structuration des données conduites par la transition bibliographique, pour permettre d'importer et de construire plusieurs types de thésaurus. Les cotes de la bibliothèque sont localisées dans Ligéo Gestion et les notices de la bibliothèque sont consultables sur Internet depuis 2013¹.

Le logiciel Arkheia a été retenu par la bibliothèque d'archives de la Charente-Maritime pour une mise en ligne commune archives/bibliothèque. Ce choix répond à un triple enjeu : symbolique, en marquant la reconnaissance et la visibilité de la bibliothèque d'archives au sein du service ; technique, en promettant de former un corpus documentaire cohérent, avec l'adoption d'une indexation issue du

thésaurus ; intellectuel, en devant rendre possible l'interrogation commune des fonds archives et bibliothèque. De 2009 à 2011, la migration des notices bibliographiques d'Ever Suite vers le module de traitement spécifique d'Arkheia est mise en œuvre, avec l'aide précieuse d'un prestataire. Cette intégration, sans susciter l'enthousiasme parmi les bibliothécaires, a relevé du plus pur pragmatisme et d'une vision stratégique de long terme. La bibliothèque d'archives sur Arkheia et sur Internet, c'est, en 2019, près de 45 000 notices.



Christine Blazic

Responsable du pôle bibliothèque-documentation-numérisation
Archives départementales du Val-d'Oise



Gilles Masset

Responsable de la bibliothèque
Archives départementales
de la Charente-Maritime

1. www.archives.valdoise.fr

Utiliser un outil conçu pour les archives en bibliothèque : Calames à l'université Paris Diderot

Depuis 2012, l'université Paris Diderot utilise le catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur (Calames) proposé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES).

Outil de diffusion d'instruments de recherche et d'images numérisées, il répond aux besoins de l'université, qui souhaite faire connaître ses fonds d'archives auprès de la communauté scientifique. Calames est utilisé par les bibliothèques universitaires pour valoriser les archives de chercheurs. Ce type de fonds constitue un axe fort de collecte pour notre établissement depuis 2006. Toutefois, le bureau des archives ne souhaite pas établir une distinction entre les fonds et y publie dès le départ les instruments de recherche de ses fonds administratifs comme scientifiques, sous réserve qu'ils soient classés. Figurent ainsi dans Calames des fonds conservés aux Archives nationales — qui accueillent les archives définitives de l'établissement — ainsi que les fonds en attente de versement. L'usage d'un outil conçu pour les bibliothèques peut poser question. Après analyse, il est apparu qu'aucun frein technique ne s'oppose à

son utilisation : Calames repose sur l'EAD, et seules quelques adaptations ont été réalisées. C'est plutôt la cohérence avec les autres fonds d'archives qui interroge, ceux-ci étant souvent anciens et décrits à la pièce quand les nôtres sont postérieurs à 1971 — date de création des universités parisiennes modernes — et décrits au dossier.

Le choix de cet outil est aussi motivé par l'inscription dans un écosystème : la fusion à venir de notre université avec deux autres établissements, la refonte annoncée de Calames et l'apparition récente du portail FranceArchives constituent autant d'occasions de repenser la stratégie de diffusion dans les années à venir.



Magalie Moysan

Responsable du bureau des archives
Université Paris Diderot



© arun.sharma

Le rêve d'un archiviste en bibliothèque d'université

Je fais toujours ce rêve, un rêve profondément ancré dans l'idéal de l'archiviste d'université.

Dans nos structures d'enseignement supérieur et universitaire, les bibliothèques existent depuis les origines et disposent de moyens humains et financiers conséquents.

Si dans de nombreux pays étrangers, la frontière entre bibliothécaire et archiviste est très poreuse, ce n'est que peu le cas en France. Face à des services d'archives centenaires dans les universités américaines, allemandes ou belges, le plus ancien service d'archives d'université en France fête à peine ses vingt ans.

Je rêve qu'un jour être rattaché au service des bibliothèques ne réponde pas uniquement à des contraintes administratives, mais que les archivistes soient pleinement intégrés dans la stratégie d'un service commun de documentation.

Je rêve qu'un jour les moyens humains et financiers des bibliothèques universitaires soient mis à disposition des archives.

Je rêve qu'un jour, pour pallier le manque de place si courant dans nos grandes villes, nous puissions mutualiser nos magasins.

Je rêve qu'un jour, lors d'élimination d'archives en bibliothèques universitaires, les bordereaux d'élimination deviennent une réalité incontournable.

Je rêve qu'un jour les fonds d'archives publiques conservés en bibliothèque soient classés, inventoriés selon les normes et communiqués selon la réglementation en vigueur.

Je rêve qu'un jour nous puissions offrir aux chercheurs et aux laboratoires de nos universités un service unique dans lequel archiviste, bibliothécaire et documentaliste seront égaux et pourront apporter leur expertise, chacun dans leur domaine.

Notre métier d'archiviste nous a habitués à nous imposer auprès de nos décideurs, je continuerai donc de rêver et de tout faire pour que nos deux métiers puissent cohabiter et s'enrichir mutuellement.



Un archiviste en bibliothèque



Le prêt en bibliothèques d'archives... c'est parti!

Longtemps proscrit, le prêt des ouvrages devient une préoccupation naissante dans les bibliothèques d'archives. Certaines ont franchi le pas pour valoriser leurs collections, comme les Archives départementales du Var et les Archives départementales du Val d'Oise.

Le groupe Bibliothèques d'archives

Extension du domaine des bibliothèques

Le groupe Bibliothèques d'archives est né de l'urgence de se rassembler, de représenter un métier et de révéler des collections très diversifiées.

Fin 2013, deux bibliothécaires écrivent une charte et lancent une alerte dans *Archivistes!* Les activités démarrent et, de fiches pratiques en journées d'étude, les membres construisent un territoire commun dans une dynamique collaborative et participative.

Aujourd'hui, six ans après sa création, le groupe a trouvé son rythme et presque un équilibre. Riche de projets, il crée ses propres rencontres et s'agrège souvent à des événements extérieurs. Grâce à ces actions et au soutien de l'AAF, il est clairement identifié.

Le métier de bibliothécaire d'archives est enfin inscrit dans le paysage des bibliothèques françaises.



Annie Prunet
Bibliothécaire
Archives municipales
de Marseille

Il était une fois... la transition bibliographique

Cette transition a pour objectif d'améliorer l'exposition des données bibliographiques et d'autorités dans le web de données en appliquant de nouveaux modèles et règles de catalogage (nouvelle approche des méta-données permettant partage et réutilisation entre plusieurs applications et groupes d'utilisateurs). Il s'agit de mettre en conformité les données avec le modèle IFLA-LRM et le code de catalogage RDA-FR pour satisfaire au critère d'interopérabilité et faire évoluer UNIMARC (information, conseil et formation auprès des bibliothèques et des éditeurs de logiciels). Le web sémantique ou de données fréquentera-t-il nos logiciels de bibliothèques d'archives? À l'horizon 2022, les bibliothèques d'archives seront-elles, à l'instar d'autres bibliothèques, concernées par cette mutation?



Sabine Souillard
Responsable de la bibliothèque
Archives départementales
de Seine-Saint-Denis

Instruments de recherche en ligne, cap sur une enquête inédite !

La section des archivistes départementaux de l'AAF a entrepris une vaste réflexion sur les différentes stratégies des services départementaux d'archives pour la diffusion en ligne de leurs instruments de recherche. La première étape doit dresser un état des lieux : une enquête systématique sur chaque site Internet, à partir d'une grille d'analyse ; un questionnaire en ligne pour recueillir l'avis des internautes ; une quinzaine d'ateliers à travers toute la France, avec un panel de lecteurs volontaires. Il s'agit pour les testeurs d'effectuer une série de recherches, identiques pour tous, afin d'observer leur façon de procéder, leurs questionnements ou les difficultés rencontrées. Le tout permettra d'élaborer un guide de préconisations pour aider les archivistes à faire évoluer leur offre en ligne.



Lydiane Gueit-Montchal
Directrice
Archives départementales
d'Indre-et-Loire

Pour trouver la bibliothèque, on clique où ?

Les bibliothèques de lecture publique affichent sur leur site catalogue et informations diverses consultables en quelques clics. Mais qu'en est-il des bibliothèques d'archives ? Visibles ou invisibles ?

En lien avec les travaux de la section des archivistes départementaux, une enquête est lancée par quatre membres du groupe Bibliothèques d'archives auprès des cent-un départements. Les résultats seront présentés en 2020, mais premier constat : le paysage s'avère contrasté !

Cette enquête se déroule en deux phases : consultation des sites des Archives départementales – présence ou non des bibliothèques d'archives, ergonomie, services à l'usager, contenu et valorisation, etc. ; entretien avec les bibliothécaires sur leur propre satisfaction et celle des usagers.

À bientôt donc !



Alexandre Chevallier
Responsable de la bibliothèque
Archives départementales
de Meurthe-et-Moselle

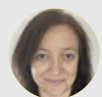


Ovidio Vallès
Bibliothécaire
Archives départementales
de la Corrèze

La communication des archives en bibliothèque à l'École française d'Athènes

Afin de proposer aux chercheurs un accès commun élargi aux sources primaires et publiées, les réserves des archives manuscrites et la salle de consultation dédiée sont situées dans le bâtiment de la bibliothèque. Les réponses aux demandes et la communication des cotes sont assurées par l'archiviste, puis le relais est pris par l'accueil de la bibliothèque, avec des horaires étendus les jours ouvrés.

Les notices descriptives des archives sont consultables dans le catalogue de la bibliothèque. De même, l'interrogation des référentiels IdRef renvoie aux notices du Sudoc et aux inventaires publiés dans Calames, ce qui permet une recherche croisée dans les collections de l'École française d'Athènes.



Marie Stahl
Responsable du service des archives
École française d'Athènes



© Domaine Public

Entrer dans l'ère numérique

L'Irlande au cœur de Paris

Quand un fonds d'archives original et méconnu devient accessible au plus grand nombre



© Mariela Niels

Lieu phare de la culture irlandaise en Europe, le centre culturel irlandais est situé dans le bâtiment historique du collège des Irlandais, un ancien séminaire dont les origines remontent à 1578. Le centre culturel irlandais a hérité de fonds patrimoniaux liés à ce passé religieux : des archives his-

toriques témoignant des relations étroites nouées entre la France et l'Irlande et retraçant la vie des pensionnaires au fil des siècles.

Plus de 5000 documents sur les 19000 pièces que compte le fonds ont été numérisés : carnets, photos, plans, correspondances, listes d'élèves, etc. pour répondre aux besoins des chercheurs et contribuer au rayonnement des collections, référencées dans le catalogue général des manuscrits et visibles dans Gallica.

Le nouveau portail documentaire valorise les archives au même rang que les collections contemporaines. Outre la consultation du catalogue en ligne, on peut y feuilleter les documents numérisés, découvrir des expositions virtuelles ou réécouter des événements enregistrés. Asseoir notre présence en ligne est une priorité pour valoriser cet héritage culturel franco-irlandais au-delà des frontières.



Carole Jacquet

Responsable des ressources documentaires
Centre culturel irlandais

Editic, la gestion électronique des documents à l'université de Tours

En 2015, l'université de Tours lançait un projet d'*entreprise content management* (ECM). Quatre ans plus tard, ce projet a évolué pour se recentrer sur les fonctionnalités de gestion électronique des documents (GED).

Le périmètre initial du projet a été modifié en raison de changements de direction et de chef de projet mais également de difficultés techniques d'intégration de différents outils.

Actuellement, il est toujours porté par la direction des systèmes d'information pour la partie technique. L'archiviste, rattachée au service commun de documentation, en est l'administratrice fonctionnelle, même si l'outil d'archivage électronique a été abandonné pour le moment.

Les différents processus intégrant la GED sont :

- la dématérialisation de la chaîne de dépense – l'ensemble des pièces justificatives est scanné et déposé sur la GED, du devis au certificat de service fait, en passant par le bon de commande ;
- les maquettes de formation de l'université – les documents élaborés dans les composantes de l'université sont visés par les différents conseils avant envoi au ministère ; la GED permet un *versionning*, puis la diffusion de la version validée ;

- les dossiers de formation continue – l'ensemble des pièces, de la convention de partenariat à la liste d'émargement est déposé sur la GED ;
- les dossiers des personnels administratifs et de recherche contractuels ;
- la conservation en interne des thèses soutenues à l'université ;
- les inventaires des archives – la GED permet d'effectuer une recherche en plein texte au sein des documents.

Le déploiement de cet outil de gestion documentaire est conséquent : environ 300 utilisateurs et 700 000 documents sont présents en GED.

Cet outil répond au besoin de partage documentaire dans un cadre rigoureux défini au préalable (méta-données, plan de classement, droits, etc.) d'autant plus indispensable que l'université de Tours est dispersée sur une dizaine de sites et deux départements.



Lucie Lepage

Chargée d'archives
Administratrice fonctionnelle Editic
Université de Tours

La presse locale ancienne aux Archives départementales de l'Ardèche

Les bibliothèques d'archives sont souvent les seules à conserver la presse locale de façon pérenne. Issues du dépôt légal administratif en préfecture, les collections complètes en bon état de conservation sont communiquées en salle de lecture. De la deuxième partie du XIX^e siècle aux années 1930-1940, les journaux étaient le média le plus important : toutes les actualités internationales, nationales et bien sûr locales étaient relayées dans un style journalistique aujourd'hui disparu.

Les lecteurs et chercheurs des services d'archives connaissent et apprécient cette presse qui, très consultée, finit par s'abîmer ; le papier très fragile se casse et devient poussière. Sans action de conservation, les journaux ne pourront plus être lus physiquement. Grâce à la numérisation, la presse retrouve une nouvelle vie sous forme électronique. Dès les années 1990,

Un plan d'action locale

À partir de 2015, le service prend lui-même en charge la numérisation de la presse locale ancienne. En cinq ans, onze journaux sont numérisés et mis en ligne ainsi qu'une vingtaine de titres de presse issus de la Résistance, qui vont bientôt intégrer le site Internet. Chaque année, deux ou trois journaux sont choisis pour leur intérêt, veillant à proposer un panel représentatif et varié. Dans le cadre d'un marché public, ils partent en numérisation chez un prestataire, où ils seront également ocrés et structurés en instrument de recherche. C'est un travail en collaboration avec le chef de projet numérisation, qui prend en charge le côté technique et administratif du marché pour définir les règles de numérisation, d'encodage et de contrôle. Enfin, surviennent les phases d'intégration et de publication dans notre système.

Des plans nationaux avec la Bibliothèque nationale de France (BnF)

La BnF a lancé en 2015 un plan de numérisation des bulletins de sociétés savantes. Un corpus de trois revues a été numérisé et mis en ligne sur Gallica. La bibliothèque d'archives a complété les collections de cette dernière, qui a intégralement pris en charge la numérisation et la diffusion des revues savantes, libres de droits (jusqu'en 1945). L'ARALL étant un pôle associé de la BnF pour tout le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, cette dernière a sollicité les bibliothèques d'archives pour lancer une convention de coopération numérique. En 2019, trois journaux locaux d'information générale, choisis avec le département de la coopération de la BnF, ont été numérisés par les Archives départementales de l'Ardèche avec un soutien financier à la politique de coopération documentaire de la BnF, à hauteur de 50 % du devis présenté (avec convention). Au seuil des années 2020, pas moins d'une trentaine de journaux ardéchois vont enrichir l'offre numérique du site Internet, ce qui permettra l'accès au plus grand nombre de la presse ancienne du département.



Anne-Laurence Hostin

Chargée du domaine bibliothèque administrative et patrimoniale Archives départementales de l'Ardèche



© Eric Penot/Archives départementales de l'Ardèche

plusieurs journaux ont bénéficié d'un microfilmage et depuis les années 2000 d'une numérisation, d'abord en mode image puis en mode texte. Les pages sont photographiées, indexées et ocrées avant leur mise en ligne sur les sites Internet. Grâce à la reconnaissance optique des caractères et à la recherche libre, un ancêtre, une commune, une personne publique, un événement peut être découvert, lu et relu.

Un plan de conservation et de sauvegarde de la presse locale d'information générale en Auvergne – Rhône-Alpes

De 1992 à 2010, les Archives départementales de l'Ardèche ont noué des partenariats avec les bibliothèques municipales du département pour rassembler et compléter les collections puis les confier à des prestataires. Le travail fut mené et coordonné par l'agence régionale du livre et de la lecture Auvergne – Rhône-Alpes (ARALL). Le site Internet¹ recense cinquante-neuf titres auralpins, dont cinq titres ardéchois, que l'on retrouve sur le nôtre².

+ Encart technique

Numérisation : mode image, RVB, 300 dpi, fichier JPEG 7 et 12.
Ocrisation : fichier XML alto.
Instrument de recherche : fichier XML EAD 2002.

1. <https://www.lectura.plus/>

2. <https://www.archives.ardeche.fr/>

Conclusion

Archivistes en bibliothèques et bibliothécaires dans un service d'archives marchent en terres étrangères, mais pas hostiles. C'est de la cohabitation des métiers que naissent de nouveaux savoir-faire et des idées ingénieuses pour mettre en lumière des fonds connexes, loin d'être annexes !

Il reste cependant encore des efforts à fournir pour que le voisinage soit radieux ; des efforts techniques et stratégiques assurément.

L'objectif de rendre accessible l'information à tous et le dynamisme pour s'engager ou progresser dans l'ère numérique étant partagés par les archivistes et les bibliothécaires, il est certain que la synergie entre les métiers se poursuivra. Les portails documentaires et autres instruments en ligne n'œuvrent-ils d'ailleurs pas à opérer ce rapprochement ?

Coordination : Alexandre Chevaillier, Lucile Schirr et Sabine Souillard

